

LE  
**CARREAU**  
DU TEMPLE



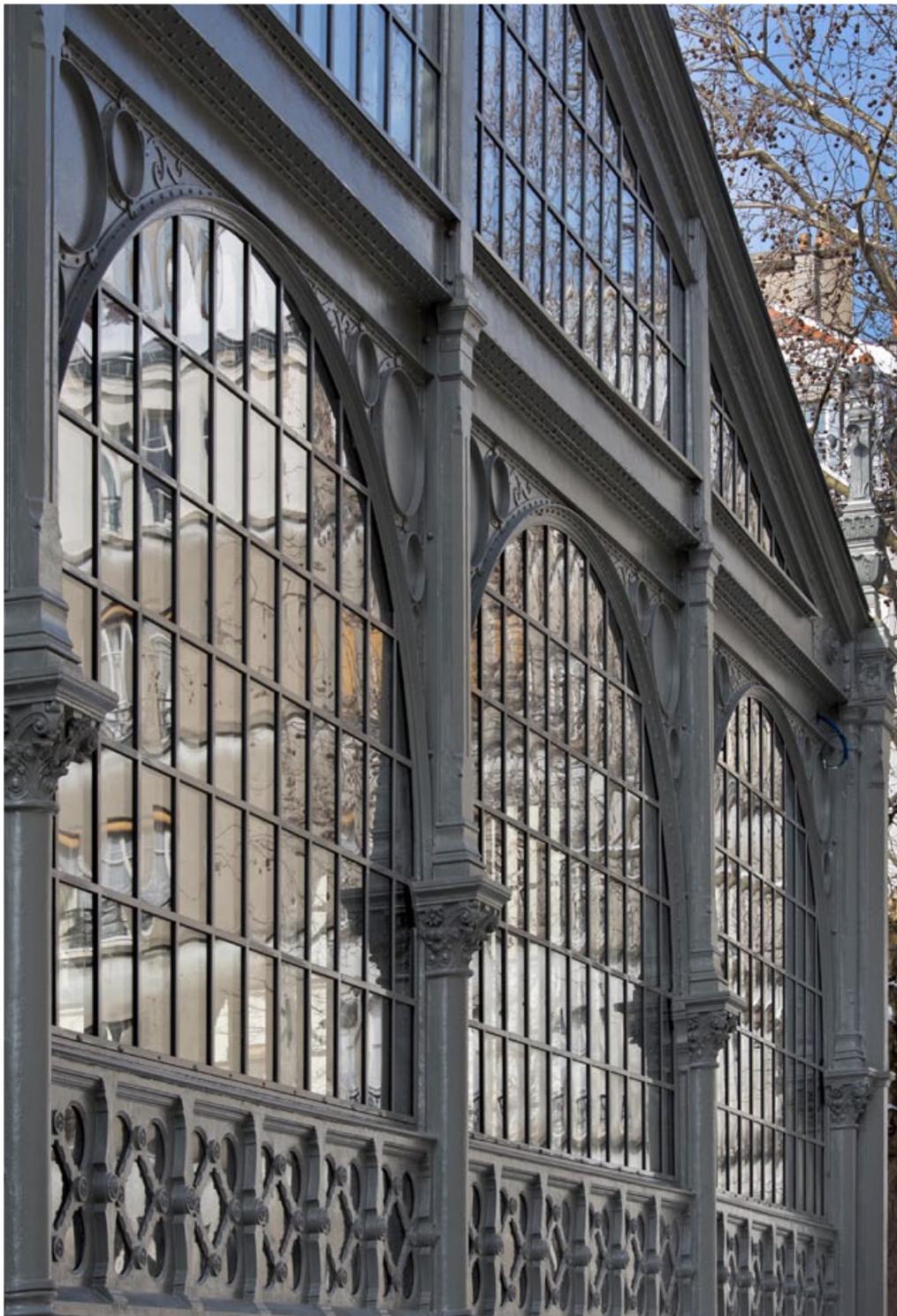
**DOSSIER  
DE PRESSE**



**CARREAU DU TEMPLE  
PRINTEMPS 2014**



4, RUE EUGÈNE SPULLER  
75003 PARIS



# SOMMAIRE

## I. SON HISTOIRE

## II. LE CARREAU DU TEMPLE

Un équipement de la Ville de Paris

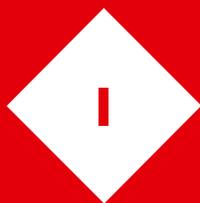
## III. SON ARCHITECTURE

## IV. LE CARREAU DU TEMPLE, 2014

- . Sport
- . Art & Culture
- . Événementiel

## V. L'EQUIPE

## VI. FICHE TECHNIQUE



SON  
HISTOIRE

## LES TEMPLIERS DANS LE MARAIS

Au XII<sup>ème</sup> siècle, les Chevaliers de l'Ordre du Temple de Jérusalem reçoivent, en donation du roi, les terres qui constituent l'enclos du Temple. Il est entouré d'une enceinte de 8 mètres de haut, renforcée au XIII<sup>ème</sup> siècle, par un donjon, la Tour du Temple. De retour de Terre Sainte, à la suite de l'échec des croisades, et devenus riches, les Templiers sont arrêtés par Philippe le Bel et l'Ordre est dissout en 1312.

Le Temple conserve son nom, devient propriété de l'Ordre de l'Hôpital (plus tard Ordre de Malte) et maison du Grand Prieuré de France. Cet Ordre souverain dépend du Pape et jouit de certains privilèges qui l'exemptent de taxes. L'enclos couvre à cette époque, un espace d'environ 6 ha, compris aujourd'hui, entre les rues du Temple, de Bretagne, de Picardie et Béranger.

## LA FIN DE L'ENCLOS DU TEMPLE

Partie intégrante de l'Enclos du Temple, la Rotonde du Temple, en 1788, bénéficie toujours de ces privilèges et les boutiques s'y louent à prix d'or.

La Révolution se saisit de l'Enclos. La famille royale est enfermée dans le donjon en août 1792 jusqu'à son exécution.

La Tour du Temple, devenue lieu de pèlerinage royaliste est, en 1808, démolie par Napoléon.

Le premier marché édifié entièrement en charpente de bois entre 1808 et 1811 par l'architecte Jacques Molinos, comprend une rotonde et 4 halles (chacune dédiée à une activité) au centre desquelles se trouvait un « carreau », terre-plein où fonctionnait une bourse du vêtement d'occasion, qui durera jusqu'à l'après-guerre.



## CRÉATION DE LA STRUCTURE ACTUELLE DU BÂTIMENT



La Ville, dans le cadre de la rénovation urbaine voulue par Napoléon III, décide de le remplacer par une structure métallique, plus sûre face aux incendies, et lance un concours d'architecture qui sera remporté par l'architecte Jules de Mérindol en 1860.

En 1897, La Ville de Paris rachète la concession du Carreau.

En 1904, il est choisi pour abriter la première Foire de Paris.

Des années 1920 à 1933, différents clubs de tennis s'y entraînent avant de céder la place aux clubs de patins à roulettes et de hockey sur patins.

Après la Seconde Guerre Mondiale il devient un haut lieu de la fripe parisienne.

## LA REMISE EN ROUTE DU NOUVEAU CARREAU DU TEMPLE



En 1982, la population locale réussit à faire inscrire à l'inventaire des Monuments Historiques le bâtiment, écartant tout risque de démolition.

Dès 2001, le Maire de Paris Bertrand Delanoë fait part de sa volonté de restaurer entièrement le bâtiment. Lors d'un concours d'idées lancé en 2003, 133 projets sont déposés, puis synthétisés en trois propositions de projets, soumises en février 2004 à un vote local.

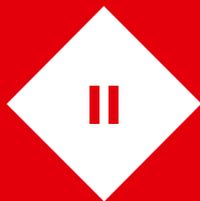
Aux termes d'un concours d'architecture en 2007, le projet est confié à l'agence studioMilou architecture dirigée par l'architecte Jean-François Milou.

En 2009 ont lieu des fouilles archéologiques puis débutent les travaux d'aménagement.

En septembre 2012, Jean-Luc Baillet est nommé Directeur Général du Carreau du Temple, par le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, pour développer un projet d'activités de loisirs, événementiel et culturel.



**25-27 AVRIL 2014 : OUVERTURE  
DU CARREAU DU TEMPLE AU PUBLIC**



LE CARREAU DU TEMPLE,  
UN ÉQUIPEMENT  
DE LA VILLE DE PARIS

## UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, UN PROJET EMBLÉMATIQUE DU 3ÈME ARRONDISSEMENT

Depuis 2001, le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le Maire du 3ème arrondissement, Pierre Aidenbaum, se sont fixés comme objectif de redonner vie au Carreau du Temple, lieu emblématique du Haut-Marais. Le projet de réhabilitation de l'équipement est le résultat d'un processus exemplaire et novateur de démocratie participative.

Le projet de réhabilitation du Carreau du Temple est né d'un constat : depuis plusieurs années, il était sous-utilisé et exposé à la pression des promoteurs immobiliers, il avait même été menacé d'une destruction totale afin de faire place à un parking.

Afin de créer un lieu convivial et de proximité dans l'arrondissement, la Mairie du 3ème lance dès 2002 une vaste réflexion auprès des habitants, afin de les associer pas à pas à la conception du projet.

Réunions publiques, conseils de quartier, groupes de travail, forum internet, expositions, concours d'idées... Une large concertation est organisée dans l'arrondissement.

Une première étape a permis d'identifier les souhaits des habitants et a contribué à l'éla-

boration du cahier des charges qui devait fixer les contraintes techniques, urbanistiques, juridiques et financières, ainsi que la préservation du bâtiment existant (notamment de la structure de la Halle, patrimoine classé aux Monuments Historiques).

Des ateliers thématiques ont été mis en place ainsi que des groupes de travail animés par des professionnels, bénéficiant de l'appui d'experts comme celui de l'Atelier Local d'Urbanisme du 3ème.

En 2003, un grand concours d'idées est lancé auprès des habitants permettant de formaliser concrètement les propositions. Au total plus de 500 personnes ont travaillé sur des projets divers et plus de 133 projets ont surgi, parmi les plus fous : transformer le Carreau en serre végétale, en practice de golf, en marché bio ou même en piscine !

Après un travail de synthèse, trois propositions alternatives ont été élaborées : un programme culturel, un autre axé sur le sport et un troisième polyvalent, associant le sport, la culture et l'événementiel.

Ces trois projets ont été soumis à un référendum d'initiative locale avec urnes et isolements, organisé en 2004 dans le 3ème.

Toutes les personnes habitant, travaillant ou étant scolarisées dans l'arrondissement, à partir de 15 ans, ont été invitées à voter sur l'avenir du Carreau. Afin de faciliter le vote et pour toucher un maximum de monde, un bus-bureau de vote itinérant fut même mis en place. Une première à Paris en matière de démocratie participative ! 4 200 personnes ont pris part au vote, soit 20% de la population locale.

C'est finalement le troisième programme « un espace pour tous » c'est-à-dire alliant la culture, le sport et l'événementiel, qui remporta la majorité des suffrages.

## UN NOUVEL ÉQUIPEMENT PARISIEN

**Ce résultat a été respecté lors de l'élaboration du projet définitif par le Cabinet chargé de la maîtrise d'ouvrage.**

**Il s'articulait autour de 4 grandes idées :**

- des Halles polyvalentes avec des activités économiques (salons, défilés, événements d'entreprise), culturelles (concerts, grands événements, expositions), et sportives ;
- des salles de pratiques sportives spécialisées : dojo, salle de danse, gymnase... ;
- des espaces culturels : salle de spectacles de 250 places, studio son.

Respectant autant que possible les orientations initiales du projet, le Carreau du Temple propose des activités culturelles, artistiques et sportives et accueillera de nombreux événements grands publics.

## UN OPÉRATEUR EXEMPLAIRE D'UNE GESTION PUBLIQUE MODERNISÉE

En 2008, le Conseil de Paris a décidé que le Carreau du Temple serait exploité par une Société Publique Locale, société anonyme à capitaux publics et administré par des élus du Conseil de Paris et du Conseil Général. Son Directeur Général est Jean-Luc Baillet et son Conseil d'Administration est présidé par Pierre Aidenbaum.

L'objectif est d'optimiser les fonds publics en permettant le financement des actions de service public (programmation artistique, accueil d'associations sportives, culturelles et d'établissements scolaires) par une location régulière des différents espaces du Carreau du Temple.

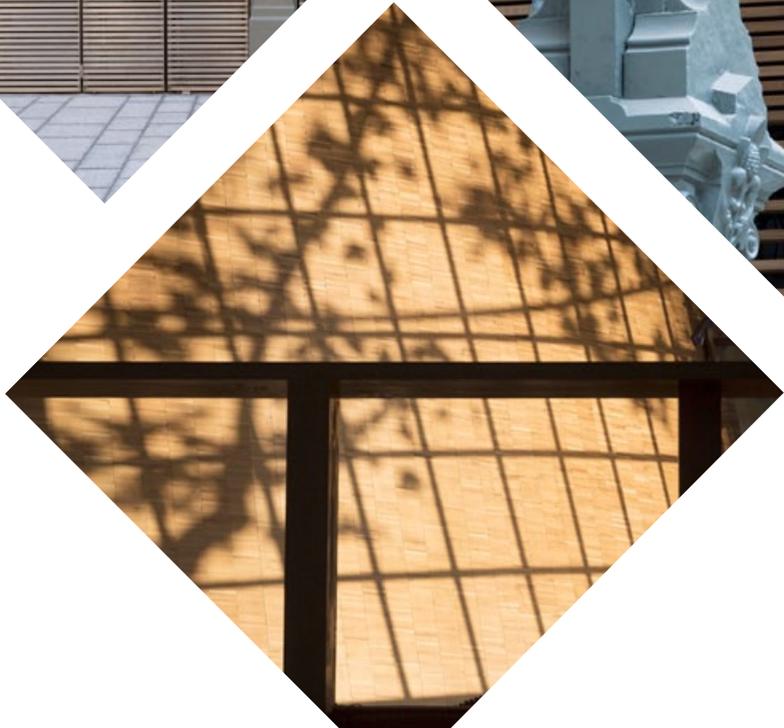
Sous contrôle régulier des élus de la Ville de Paris, le Carreau du Temple est donc un nouveau type d'équipement mixant économie commerciale et engagements de service public pour les parisiens.

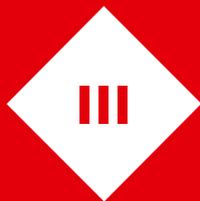
## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE PUBLIC/PRIVÉ UNIQUE

Le Carreau du Temple est exploité par une société publique locale (SA dont le capital est exclusivement détenu par des collectivités locales et dont les membres du CA sont des élus des collectivités actionnaires).

La Ville de Paris et la Société Publique Locale ont conclu en 2012 un contrat de délégation de service public précisant les missions de service public assignées au délégataire et les contraintes qui y sont liées, notamment en matière de destination des lieux, de jours et d'horaires d'ouverture et de tarification pour les activités de service public (mise à disposition des locaux aux publics scolaires, programmation de l'équipement).

En contrepartie, la Ville de Paris verse une subvention compensatrice de ces contraintes de service public. Les ressources propres du Carreau du Temple représenteront les deux tiers des produits d'exploitation et la subvention compensatrice un tiers. L'exploitant devra donc dégager suffisamment de ressources propres afin de couvrir ses charges d'exploitation, estimées à 3 M€ par an au démarrage.





SON ARCHITECTURE

## « UNE STRUCTURE ÉPURÉE... » PAR LE STUDIOMILOU ARCHITECTURE



« La restructuration et la rénovation du Carreau du Temple ont été menées, sur la base d'une conduite d'opération assurée par la Direction du Patrimoine et de l'Architecture de la Mairie de Paris, à partir d'une maîtrise d'œuvre confiée au studioMilou Architecture. Le projet conçu par l'architecte Jean François Milou a été retenu à la suite d'un concours international d'architecture en 2007.

Le parti pris propose de révéler la structure métallique épurée de la halle sur un fond monochrome et lumineux en bois de chêne. Comme pour tous les projets du studioMilou architecture, cette composition, minimale, est rendue possible par un travail soutenu sur chaque détail de construction composant la partition du projet.

La direction de projet menée par l'architecte Thomas Rouyrre, associé du studioMilou architecture, a permis de développer les études grâce à une coordination exigeante des équipes d'architectes, d'ingénieurs et enfin d'entreprises entre 2007 et 2014. L'implication du studioMilou architecture sur le chantier a été quotidienne et attentive. »

**JEAN FRANÇOIS MILOU**  
**WWW.STUDIOMILOU.FR**



Le studioMilou architecture concentre depuis 15 ans son activité sur la réalisation de grandes institutions culturelles (Musées, Musées de site, Centres Culturels, Théâtres, ...) et sur la reconversion de bâtiments anciens et historiques en France comme à l'étranger (Musée de l'automobile à Mulhouse, Cité de la mer à Cherbourg, National Art Gallery à Singapour...)

Le travail du studioMilou architecture est caractérisé par une approche sensible de la ville dont Jean François Milou aime concevoir la continuité spatiale. Ce qui a valu au studioMilou une certaine reconnaissance sur plusieurs opérations remarquées en France ; parmi elles le musée des Tumulus à Bougon, la Cité de la Mer à Cherbourg et le musée de l'Automobile à Mulhouse.

## UNE RÉALISATION DE 6.500 M<sup>2</sup>



**La mission : le Carreau du Temple doit présenter un équipement technologique, polyvalent et éco-responsable : sportif, culturel et événementiel au sein d'une disposition très claire sur deux niveaux distincts.**

### **Au rez de chaussée :**

- Les Halles du Carreau du Temple, 1800 m<sup>2</sup> sous les 8 mètres d'une élégante verrière, constituent un espace tout en transparence, au volume étonnant, entièrement polyvalent. Elles peuvent accueillir jusqu'à 3 300 personnes debout
- L'Auditorium, salle de spectacle de 250 places assises, d'une qualité acoustique exceptionnelle, avec une entrée autonome
- Un bar, avec terrasse extérieure (sous-réserve)
- Un pop-up store

### **En sous-sol :**

Des espaces totalement insonorisés, éclairés partiellement par la lumière zénithale des Halles, comprenant :

- Le Studio du Pou-Volant grand studio destiné principalement aux arts martiaux et aux disciplines de relaxation et de bien-être (335m<sup>2</sup>)
- Le Studio de Flore, destiné majoritairement aux pratiques chorégraphiques et aux cultures urbaines (335 m<sup>2</sup>)
- Le Gymnase de la Forêt Noire à vocation multisports (415 m<sup>2</sup>)
- Un espace lounge (235 m<sup>2</sup>)
- Un studio son (70m<sup>2</sup>)
- Une salle de réunion (60 m<sup>2</sup>)
- Des vestiaires, des loges, des bureaux.

### **En étage : bureaux et salle de réunion**







IV

~~~~~

## LE CARREAU DU TEMPLE, 2014

~~~~~

Le Carreau du Temple ouvre ses portes le 25 avril 2014 après une mise en route progressive et locative (mars-début avril). La pluridisciplinarité est la ligne éditoriale établie du lieu: sport, arts vivants, mode, design, concerts, salons, spectacles... sont amenés à cohabiter dans l'enceinte du Carreau du Temple. Il accueille des programmations « maison », des programmations en partenariat avec des structures institutionnelles parisiennes et nationales, des résidences artistiques.

Le Carreau du Temple se veut être une pépinière de projets, un incubateur de nouvelles formes venant s'enrichir des propositions d'artistes partenaires, de structures culturelles associées ou de salons en devenir, avec un intérêt fort pour les enjeux internationaux.

Il repose sur une économie mixte publique/privée inédite à ce niveau dans la capitale.



### LES 3 GRANDS AXES :

~~~~~

#### 1/ SPORT :

Une offre diversifiée de disciplines sportives, classiques et insolites, contemporaines et émergentes, de détente... Des cours et des stages, par des associations partenaires et/ou locales, ouverts aux scolaires comme aux particuliers, sont organisés tout au long de l'année lors de créneaux réguliers.

Les Halles de 1800m<sup>2</sup> accueilleront ponctuellement des événements sportifs.

Des compétitions et des démonstrations sportives pourront permettre la rencontre entre les pratiques « amateurs » et celles de haut niveau.



## 2/ART & CULTURE :

Une programmation régulière et pluridisciplinaire donne à voir le « corps sous toutes ses coutures » tout au long de l'année. Des spectacles de danse, de théâtre, d'art du cirque, de marionnette, des concerts... en association avec des partenaires d'envergure qui donnent lieu à des coréalizations : le Théâtre de la Ville, le Théâtre du Rond-Point, l'Orchestre National de Jazz et le Festival Paris Quartier d'Eté, l'Ecole Duperré, la Fédération Française de Prêt à Porter...

• **Des week-ends thématiques**, populaires et festifs, sur le thème de la représentation du corps dans nos sociétés contemporaines sont conçus par le Carreau du Temple autour de thématiques spécifiques.

• **Des résidences d'artistes** émergents sont proposées et se veulent être des temps de recherche, des aides à la production et à la diffusion pour les créateurs, et de rencontres avec les spectateurs.

• **Le Programme « Jeunes Talents - Jeunes Créateurs »** : l'incubateur international, dispositif d'accompagnement dans la vie professionnelle (formations, ateliers, aides à la structuration, week-end de programmation, actions de soutien et de développement aux projets en émergence...) est attribué à un nombre limité de jeunes équipes créatives internationales dans les disciplines des arts vivants, de la mode et du design.

• **Le Cluster International Paris Ile de France** du Carreau du Temple : il s'agit d'offrir un espace de co-working à des équipes artistiques franciliennes ayant le souhait de développer leur projet à l'international. Le cluster développera également des services mutualisés (formation au montage de projets internationaux notamment) pour ses membres.

## 3/ EVÉNEMENTIEL :

Priorité au développement d'évènements ouverts au grand public, mais aussi aux professionnels : accueil de défilés de mode, de pop-up stores, de showrooms, de ventes privées... mais aussi des salons et des foires de dessin, d'art contemporain, de design, d'évènements liés à l'environnement et à l'écologie urbaine, aux nouvelles technologies, au fooding et aux cuisines du monde.





## DIRECTION GÉNÉRALE

**JEAN-LUC BAILLET** - Directeur Général\*\*  
**LOÏC MEULEY** - Adjoint au Directeur  
**AURÉLIE HUGNET** - Responsable de la communication

## PÔLE ACTION CULTURELLE, SPORTIVE ET TERRITORIALE

**SYLVIE MARTIN-LAHMANI** - Directrice de l'action culturelle, sportive et territoriale  
**HADIL SALIH** - Médiatrice culturelle  
**CLÉMENT MONTI** - Médiateur sportif  
**NICOLAS PRINZIVALLI** - Responsable accueil & billetterie

## PÔLE ÉVÈNEMENTIEL

**ALEXANDRE SORS** - Directeur événementiel  
**NATHALIE GONÇALVÈS** - Adjointe événementiel

## PÔLE AFFAIRES GÉNÉRALES

**JEAN TATO OVIEDO** - Directeur administratif et financier  
**LILIA ABDOUN** - Assistante Ressources Humaines  
**AUDE BOUCHET** - Assistante budget et achats  
**SHIRIANA MONQUE** - Assistante de production

## PÔLE TECHNIQUE

**JEAN-PIERRE BELET** - Directeur technique  
**ETIENNE MOSNIER** - Adjoint au directeur technique  
**SYLVAIN BOULA-ROUSSEL** - Chargé de maintenance  
**JÉRÔME PRATX** - Régisseur général  
**LOLITA DEMISELLE** - Assistante régie plateau

## CONTACT PRESSE

**2E BUREAU**  
**MARTIAL HOBENICHE**  
**CAROLINE COMTE**  
18, rue Portefoin  
75003 Paris  
Tél. : 33 (0) 1 42 33 93 18  
[carreaudutemple@2e-bureau.com](mailto:carreaudutemple@2e-bureau.com)

\*\*Jean-Luc Baillet prend la direction générale de la Société Publique Locale du Carreau du Temple, nommé par Bertrand Delanoë en 2012, après un parcours de plus de 25 ans au service de projets culturels publics.

Il a gardé de ces études littéraires une profonde affinité avec les « auteurs » de nouveaux langages, artistes et créateurs. La photographie et les créations audiovisuelles multimédia ont marqué le début de sa carrière professionnelle en tant que porteur de projets de production (expositions, films, diaporamas, installations ...). Il croise, par hasard, les arts en espace public, en pleine structuration. Les rares places fortes sont Lieux Publics et le Festival d'Aurillac dirigés par Michel Crespin dont il devient le Secrétaire Général à 30 ans.

Le Ministère de la Culture lui propose de créer une Agence nationale à Paris, chargée de la promotion et du développement des arts de la rue puis des arts du cirque en 1992, Hors Les Murs, dont il devient le directeur-fondateur et qu'il animera pendant 10 ans.

Il est nommé Directeur du Centre National des arts du Cirque (CNAC) à Châlons-en-Champagne, en 2003, par Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la Culture.

Le Ministère des Affaires Étrangères lui propose une aventure imprévue : la direction du Centre Culturel Français de Bamako en 2006, puis le poste d'attaché culturel à l'Ambassade de France au Mali. C'est une découverte profonde de l'Afrique qui le motivera avec passion pendant 5 ans au service de la coopération culturelle entre les artistes et créateurs d'Afrique de l'ouest et ceux du « nord ».

Il arrive au Carreau du Temple, en cours de préfiguration depuis septembre 2012, fort de ses réseaux multiples en France et au niveau international, le tout combiné à un véritable savoir-faire de développement de projet dont il a défini pour cet équipement des axes précis : mixité des pratiques (sport, événementiel, art et culture), soutien à l'émergence, financement public-privé, ouverture à l'international.

VI

FICHE TECHNIQUE

**LE CARREAU  
DU TEMPLE**

4 rue Eugène Spuller  
75003 Paris

[www.carreaudutemple.eu](http://www.carreaudutemple.eu)

**CONTACT :**

Tél : 01 83 81 93 30  
[info@lecarreaudutemple.eu](mailto:info@lecarreaudutemple.eu)

**HORAIRES :**

Ouvert tous les jours sauf le dimanche  
De 8h à 21h et soirs de spectacles

**ACCÈS :**

**Métro :** M3 Station Temple  
M3, M5, M8, M9, M11 Station République  
**Bus :** 75, 20 - Station Square du Temple -  
Mairie du 3ème - Carreau du Temple  
**Vélib :** Station Perrée  
**Autolib :** Station Perrée

**BILLETTERIE  
ET RÉSERVATIONS:**

A partir du mois de mars (sous réserve)  
chaque après-midi  
Tarifs selon programmation et préférentiels  
(jeune, tarif réduit, etc.)

LE  
**CARREAU**  
DU TEMPLE



4, rue Eugène Spuller - 75003 Paris  
[www.carreaudutemple.eu](http://www.carreaudutemple.eu)  
[www.facebook.com/lecarreaudutemple](https://www.facebook.com/lecarreaudutemple)

**CARREAU DU TEMPLE**

Aurélie Hugnet  
Responsable de la communication  
01 83 81 93 58 - [a.hugnet@carreaudutemple.org](mailto:a.hugnet@carreaudutemple.org)

**CONTACT PRESSE**

2e BUREAU  
Martial Hobeniche - Caroline Comte  
18, rue Portefoin 75003 Paris - 01 42 33 93 18  
[carreaudutemple@2e-bureau.com](mailto:carreaudutemple@2e-bureau.com)